Ecole de SEVELINGES 2º CONSEIL D'ECOLE (Jeudi 29 Mars 2018)

<u>Présents</u>: M. Michel Bonnefond (maire), M. Roger Nony (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Marie-Laure TISSIER (municipalité), Mme Laëtitia Boucher (parent d'élèves), Mme Solange GIROUD (parent d'élèves), Mme Maryse Corger (DDEN), Mme Nadine Plasse (ATSEM), Mme Virginie Forestier (enseignante), et M. Bertrand Boiron (directeur).

<u>Absents excusés</u>: Mme Myriam ROBERT (Inspectrice de l'Education Nationale de Roanne-Est), Mme Marie-Paule BEAUPERTUIT (municipalité) & Mme Harmony Chatard (enseignante).

1) Présentation des modifications concernant le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire.

Le règlement départemental des écoles publiques a été actualisé suite à l'avis rendu, le 16 novembre 2017, par le Conseil départemental de l'éducation. Il doit être présenté aux membres du Conseil d'école.

Concernant l'organisation de la semaine scolaire, il y est rappelé que « la semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées. »

Le cadre dérogatoire, à travers l'article D521-12 du code de l'éducation « ouvre le droit à une organisation de la semaine scolaire dérogatoire proposée conjointement par la commune et un (ou plusieurs) conseil d'école. Les organisations s'attachent à présenter les garanties pédagogiques suffisantes. Elles ne doivent pas avoir pour effet de répartir les enseignements sur moins de huit demi- journées par semaine, ni d'organiser les heures d'enseignement sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi- journée, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition. Hors aménagement national ou académique, le mercredi aprèsmidi ne peut pas être consacré aux enseignements prévus dans les vingt-quatre heures hebdomadaires ».

Ce règlement départemental rappelle également les droits et obligations des membres de la communauté éducative : les élèves, les parents, les personnels enseignants et non-enseignants, les partenaires et intervenants.

Enfin, « Dans chaque école de la Loire est élaboré un règlement intérieur qui s'inscrit dans ce règlement départemental ». Celui-ci est présenté à chaque 1^{er} conseil d'école de l'année.

Ce règlement départemental pour les écoles publiques de la Loire est à disposition des familles qui le souhaitent, sur simple demande au directeur de l'école.

2) Point sur les effectifs actuels 2017-2018

En ce moment, **42 élèves sont inscrits à l'école**. La classe maternelle-CP et la classe de CE-CM comptent ainsi respectivement, 18 et 24 élèves. Une élève (TPS) a rejoint l'école en janvier 2018. Deux autres élèves, également en TPS, vont découvrir la classe d'ici la fin de l'année scolaire. Pour rappel, huit élèves de CM2 sont appelés à partir en fin d'année.

3) Bilan des projets effectués cette année

Classe Maternelle-CP:

Littérature: En période 3 et 4, nous avons travaillé sur le stéréotype du loup. Nous avons comparé différentes versions du Petit chaperon rouge et des Trois petits cochons. Les albums Le loup qui voulait changer de couleur et Mademoiselle sauve qui peut nous ont permis de découvrir une autre facette du loup qui n'est pas nécessairement un personnage méchant.

Productions plastiques et visuelles: Ce réseau littéraire sur le loup nous a également donné l'occasion de travailler sur les formes, les couleurs et les jours de la semaine. Enfin la réalisation de la maison de trois petits cochons a donné lieu à un travail collectif en art plastique. En parallèle et en lien avec l'apprentissage des formes les élèves ont découvert quelques œuvres de Kandinsky. Suite à cela différentes activités leur ont été proposées : tri de formes, découpage, peinture, réalisation d'un mobile...

Découverte du monde : Avec les CP-CE1 nous avons travaillé sur deux thèmes principaux : les régimes et les chaines alimentaires des animaux et l'électricité. L'utilisation des mallettes de sciences nous a permis de bénéficier de matériel dont nous ne disposions par forcement à l'école. Les élèves ont eu la chance de pouvoir profiter d'une après-midi découverte à la ferme des Cabris grâce à Mr et Mme Christophe qui cette année encore nous ont gentiment proposé de nous accueillir. Après avoir confectionné un fromage blanc ; les élèves sont allés à la rencontre des animaux (vaches, chèvres, cabris, lapins...).

EPS: La période 4 (mars/avril) a été consacrée à un module de lancer réalisé avec du matériel pour partie emprunter à la ludothèque et pour le reste acheté par la mairie l'an dernier.

Classe CE-CM:

Littérature: Les élèves ont lu cinq romans du concours littéraire proposé par les PEP42. Un vote aura lieu la semaine prochaine afin de déterminer le roman préféré de la classe. Une enseignante supplémentaire, Mme Elodie Garrivier, est venue pendant plusieurs matinées en janvier/février pour affiner la lecture/compréhension de ces romans avec les élèves de CM.

Parallèlement, un rallye-lecture a été proposé aux élèves de CM, avec différents romans de l'école ou empruntés à la Bibliothèque de Saint-Etienne. Chaque élève lisait le nombre de livres qu'il souhaitait puis se rendait sur un site internet afin de répondre à cinq questions de compréhension. Les lauréats de ce 1^{er} concours recevront un abonnement au Petit Quotidien, pendant les deux semaines d'avril. Suite à cette réussite, un second rallye-lecture est proposé actuellement aux élèves, avec de nouveaux romans. Il a été élargi aux élèves de CE2.

Productions d'écrit: Avec Mme Harmony Chatard, le projet autour de la Bande Dessinée débouche actuellement sur l'écriture d'une BD. Les élèves ont commencé à dessiner au crayon leurs planches, avant l'étape d'encrage. Ensuite, il ne restera plus que la mise en couleur. Ce projet est assez long mais les élèves sont motivés.

Sciences: Lors de cette période, ce sont les propriétés de l'air qui sont au cœur des recherches et des hypothèses des élèves. Celles-ci sont permises par l'utilisation des mallettes de sciences prêtées par la Communauté de Communes.

Education Morale et Civique : Un gendarme, le Major Bernard Gagnaire, est venu présenter l'opération « Permis Piéton » aux élèves de CE1 & CE2 en mars. Après plusieurs séances en classe

autour des dangers de la route et de la prévention, le gendarme reviendra le mardi 22 mai. Il soumettra un test final aux élèves de CE afin de leur octroyer, ou non, ce « Permis piéton ».

Arts Visuels: Après avoir étudié certaines œuvres de Pietr Mondrian, les élèves s'en sont inspirés pour décorer divers animaux. En ce moment, ce sont les œuvres de Benjamin Heine qui sont mises à l'honneur.

Musique: La Marseillaise a été au cœur des apprentissages ces dernières semaines. De plus, au niveau du projet annuel sur les musiques du monde, l'Asie est à l'honneur actuellement avec le Japon, puis l'Inde dans quelques séances.

EPS: Un module sur l'acrosport a été effectué en janvier/février et s'est conclu par une présentation de figures aux élèves de maternelle-CP. Depuis le retour des vacances d'hiver, les élèves ont pu s'exercer autour du kinball, sport qui nécessite un ballon spécial (très grandes dimensions) et une coopération indispensable entre élèves.

Une première rencontre USEP a eu lieu à Chandon, en novembre, autour de la randonnée. Les élèves ont suivi une carte pour se repérer et ont réalisé différents petits défis au cours de cette journée. La randonnée s'est terminée au Grand Couvert de St-Hilaire Sous Charlieu.

La deuxième rencontre USEP s'est déroulé à Vougy, ce lundi 26 mars. Les élèves ont pu s'exercer sur différents types de jeux : jeux de sociétés, jeux coopératifs, jeux d'extérieurs,...

Liaison Ecole-Collège: Dans le cadre de cette liaison, Mme Brunet, la principale adjointe du collège Brossette de Cours-la-Ville (collège de secteur pour Sévelinges), accompagnée d'un professeur, est venue rencontrer les parents et les élèves de CM en février, afin de leur présenter l'établissement et répondre à leurs interrogations. Les élèves de CM2 ont également participé à une demi-journée de découverte du collège le mardi 20 mars. Ils ont pu découvrir les différentes parties du collège, participer à une séance d'anglais ou encore déjeuner au self.

4) Projets pédagogiques à venir

Classe maternelle-CP:

Après les vacances, nous allons commencer notre travail sur les Amérindiens. Ce projet sera transversal à plusieurs domaines d'apprentissage : découverte de la culture, du vocabulaire, de l'art amérindien, des contes, de la musique et des chansons... C'est en lien avec ce projet que nous effectuerons la classe découverte à Colombier en Brionnais les 24 et 25 mai. Durant ce séjour les enfants pourront réaliser différentes activités : découverte de la cuisine amérindienne et confection d'un repas du même type, modelage, fabrication d'un totem, de bâton de pluie et de bijoux amérindiens, écoute de contes... Ce séjour a un coût total de 1073,30€. Le Sou des écoles finançant la moitié de cette somme, le coût de revient pour les familles est de 38€ par enfant.

Toujours en lien avec les Indiens d'Amérique nous allons étudier avec les enfants une série de quatre albums nommés Heyo qui raconte l'histoire d'un petit indien Sioux vivant dans les grandes plaines. Une rencontre avec l'auteur Conteur Corbeau et l'illustrateur Christian Offroy devait pouvoir être proposé aux élèves. La journée se déroulerait en deux temps. La matinée serait consacrée à une séance de contes suivie de la découverte de jeux traditionnels amérindiens et de danses avec le conteur. L'après-midi Christian Offroy proposerait aux élèves un atelier d'initiation à l'illustration au bistre (suie).

Classe CE-CM:

Voyage scolaire: Un voyage scolaire aura lieu du 08 au 12 juin 2018 à Apinac (42), autour de la découverte du patrimoine local (moulin à grain, scierie,...) et du sport (VTT, équitation, course d'orientation, randonnée,...). L'aller/retour devrait s'effectuer en train.

EPS/Natation: Les élèves de CP, CE1 et CE2 participeront à dix séances de natation, à la piscine de Cours, du vendredi 27 avril au vendredi 08 juillet 2018.

EPS/USEP: Dans le cadre de l'USEP, une 3e rencontre aura lieu le 17 mai et rassemblera toutes les classes affiliées à l'USEP dans notre secteur, de la Maternelle aux CM2. Le thème de cette journée sera la course d'orientation et devrait avoir lieu dans la forêt de Lespinasse.

EPS/Jeux coopératifs: Trois classes de l'école Jules Ferry de Roanne viendront à l'école, le lundi 19 juin prochain. Cette journée, organisée par l'OCCE, mettra en avant les jeux coopératifs. Les élèves roannais en profiteront pour présenter différents jeux coopératifs construits tout au long de l'année au sein de l'école et d'y faire jouer les élèves sevelingeois. En parallèle, ceux-ci présenteront également quelques jeux découverts en EPS, au retour des vacances de Pâques.

Musique/Kermesse: La kermesse sera l'occasion pour les élèves de présenter à tous les chants travaillés toute cette année avec Harmony Chatard.

Sciences/La forêt (2018/2019): Pour la rentrée 2018 - 2019, la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont a envoyé un appel à candidatures à toutes les écoles du secteur. Il s'agissait de proposer un accompagnement dans 3 écoles du territoire pour la mise en place d'une séquence pédagogique sur le thème de "La forêt, entre préservation et exploitation de la ressource". Ayant répondu positivement, nous avons appris la sélection de notre école. Le travail se focaliserait sur la forêt du Bois Grandjean afin de la valoriser. Ce projet sera accompagné par la Ligue de l'Enseignement 42 et par des professionnels de la filière bois. Ce projet rejoint l'un des thèmes rencontrés lors de notre voyage scolaire à Apinac et permettra de l'approfondir à la rentrée prochaine.

5) Questions et informations diverses

* L'école avait bénéficié d'une dotation en ordinateurs portables (10) en décembre 2009 (projet Ecole Numérique Rurale). Ces ordinateurs se sont intégrés aux apprentissages (recherches documentaires sur Internet, rallye-lecture numérique, traitement de textes,...). Mais ces derniers mois, de plus en plus de ces ordinateurs dysfonctionnent (batterie et wifi défectueux,...). Enfin, ces ordinateurs fonctionnent avec le système d'exploitation « Windows XP » qui n'accepte plus les mises à jour et crée certains dysfonctionnements avec quelques sites internet. L'équipe enseignante demande si le **renouvellement partiel de ces outils numérique** est possible. M. le Maire répond qu'une réflexion est en cours. Des devis sont attendus.

× Le **goûter intergénérationnel** aura lieu le mardi 03 avril. Comme les deux dernières années, il sera organisé sous une forme plus ludique. Différents jeux, dont une grande partie empruntée à la ludothèque, seront proposés aux élèves et aux "aînés" de la commune.

× L'arbre de la cour, dont il ne reste que le tronc actuellement, devrait être définitivement coupé pendant les vacances d'été.

× La photo de classe aura lieu le jeudi 26 avril.